

Nations Unies

Le Secrétaire général

Remarques à l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome

New York, le 4 décembre 2017

Mesdames et Messieurs les délégués,
Mesdames et Messieurs,

C'est un plaisir de pouvoir me joindre à vous.

Permettez-moi de commencer sur une note personnelle. Mon pays, le Portugal, a signé et ratifié le Statut de Rome lorsque j'étais Premier Ministre.

Vingt ans presque après la signature de son instrument fondateur, la Cour pénale internationale est l'institution centrale du système de justice pénale internationale.

Elle a aidé à enquêter et à condamner des responsables dans des affaires importantes portant sur l'utilisation d'enfants soldats, sur des attaques dirigées contre des biens culturels ou encore sur l'utilisation de violences sexuelles comme tactique de guerre.

La Cour a également influencé la législation des États Parties.

Elle a aidé à renforcer de nombreux systèmes de justice pénale nationaux.

Et son travail a touché la société civile et les citoyens partout dans le monde, qui ont mis tous leurs espoirs en la Cour en tant que force pour faire respecter la dignité humaine.

La CPI a été créée comme Cour de dernier ressort.

Les États Parties ont au premier chef la responsabilité d'enquêter et de poursuivre les crimes les plus graves, le génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre. Les Nations Unies appuient les États Parties, à leur demande, pour développer des capacités nationales pour remplir cette obligation.

Mais lorsqu'un système national n'est pas à la hauteur, l'imputabilité n'en est pas moins impérative. La CPI est devenue une institution essentielle à cet égard.

Pour tenir les auteurs des crimes responsables dans le monde entier, il est essentiel de parvenir à la ratification universelle du Statut. J'invite tous les États Parties à appuyer tout effort en ce sens.

Je me félicite des décisions de l'Afrique du Sud et de la Gambie d'avoir retiré leurs notifications de retrait.

Et je ne peux que regretter la décision du Burundi de se retirer.

Les préoccupations concernant le fonctionnement de la Cour doivent en premier lieu être soulevées à l'Assemblée des États Parties et faire l'objet de discussions en son sein. En effet, la force de la Cour dépend du soutien qu'elle reçoit de vous, les États Parties.

Bien que l'on puisse toujours espérer plus d'efficacité, nous devons également reconnaître que la Cour pénale internationale a un mandat difficile et complexe qui comprend des questions parmi les plus difficiles, délicates et même polémiques de l'ordre du jour international.

Rendre la justice signifie aussi aider les victimes.

Je suis encouragé de constater que le Fonds au profit des victimes a commencé son travail en matière de réparations, et qu'il contribue aux efforts pour intervenir face aux préjudices occasionnés par les crimes internationaux relevant du Statut de Rome. Il s'agit d'une institution unique en matière de responsabilité pénale internationale.

La Cour a pris d'autres mesures importantes pour faire intervenir les victimes et faciliter leur participation à ses procédures.

Mesdames et messieurs,

Permettez-moi de réaffirmer que les Nations Unies s'engagent à coopérer pleinement avec la Cour. L'Accord régissant nos relations est basé sur une conviction partagée, soit que la justice est un objectif en soi et qu'elle est essentielle pour faire régner la paix, la sécurité et les droits de l'homme.

L'adoption du Statut de Rome a été un moment rempli d'espoir, un moment historique, près de la fin d'un siècle qui a été marqué par des atrocités et une cruauté innommable.

Et pourtant, de graves violations du droit international continuent à être commises, et de grands vides doivent être comblés afin de tenir les auteurs des crimes responsables de leurs actes.

Notre défi permanent est de réaliser le plein potentiel de la Cour pénale internationale pour mettre un terme à l'impunité et pour bâtir un monde plus juste où règne une plus grande paix.

Je vous remercie tous, responsables de la Cour et représentants de ses États Parties, pour votre travail précieux.